

Autorisation d'études hors établissement : bilan statistique

Portrait à l'automne 2020

23 septembre 2021



MISE EN CONTEXTE

L'Entente sur les autorisations d'études hors établissement (AEHE) permet à une étudiante ou un étudiant de suivre, dans une autre université (accueil), un ou plusieurs cours qu'elle ou qu'il ne peut suivre à son université (attache) où elle ou il est inscrit. Cette entente a pour objectif premier d'offrir aux étudiantes et aux étudiants l'accès à un éventail de cours beaucoup plus important, tout en demeurant inscrit(e)s dans leur établissement d'attache.

Depuis les admissions du trimestre d'hiver 2003, les étudiantes et les étudiants peuvent se prévaloir de l'Entente en remplissant le formulaire en ligne, disponible sur le site Web du BCI. Le système d'inscription en ligne facilite l'application de l'Entente et encourage la mobilité des étudiantes et des étudiants. Elles ou ils n'ont donc pas besoin de se déplacer pour obtenir les autorisations requises de la part des registraires et des responsables de programmes des établissements d'attache et d'accueil.

Il est à noter également que, depuis janvier 2020, aux fins de la gestion des autorisations du trimestre d'été 2020 et des trimestres suivants, une application modernisée a été rendue disponible aux étudiantes et étudiants, aux responsables de programmes et aux registraires.

Les trois premières rubriques du document présentent un état de situation à l'automne 2020 alors que la quatrième permet de décrire l'évolution des inscriptions sur plusieurs trimestres. La dernière rubrique porte spécifiquement sur les étudiantes et étudiants internationaux.

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS

■ Autorisations et inscriptions

À l'automne 2020¹, sur les 4 567 candidat(e)s ayant présenté une demande d'autorisation, 3 626 ont été autorisé(e)s à s'inscrire dans l'établissement d'accueil, soit environ huit personnes sur dix². Avec un total de 3 531 étudiant(e)s inscrit(e)s, c'est donc pour la quasi-totalité (97,4 %) des personnes autorisées que le registraire à l'accueil a confirmé l'inscription³. Ce nombre d'étudiant(e)s ne représente que 1,1 % de l'ensemble de la population étudiante universitaire du Québec, qui elle se chiffre à un peu plus de 314 000 personnes.

¹ Il est à noter que les données par trimestre présentées dans ce document ne comptabilisent pas les résident(e)s en médecine inscrits à un stage. Les données pour les résident(e)s en médecine sont comptabilisées uniquement sur une base annuelle et sont présentées dans le tableau 8.

² La notion de candidat(e) se réfère à toute personne ayant présenté une ou plusieurs demandes d'autorisation et qui n'a pas retiré sa candidature avant que le registraire de l'établissement d'accueil ne rende une décision. Quant au concept du nombre d'autorisés à s'inscrire, il se réfère à toute personne dont la demande pour un ou plusieurs cours a été autorisée par le registraire de l'établissement d'accueil.

³ La notion d'inscription se réfère à toute personne candidate s'étant inscrite à un ou plusieurs cours dans un établissement d'accueil à un trimestre donné.

Le tableau 1 offre une présentation générale de l'inscription des étudiant(e)s selon l'établissement d'attache et l'établissement d'accueil. À l'attache, on y voit que près de la moitié des personnes sont issues de trois établissements : UdeM (16,6 %), UQAM (15,9 %) et UQTR (15,6 %). À l'accueil, deux établissements se démarquent : UdeM (18,2 %) et TÉLUQ (18,2 %). L'importance de l'Université TÉLUQ à titre d'établissement d'accueil est d'autant plus remarquable lorsqu'on sait que son poids relatif dans l'ensemble de la population étudiante universitaire du Québec n'est que de 2,5 %.

■ Nombre de cours et EETP

Le tableau 2 présente la répartition du nombre de cours selon l'établissement d'attache et d'accueil à l'automne 2020. On compte au total 4 598 cours, ce qui représente, pour une population 3 531 individus, une moyenne de 1,3 cours par personne. Dans les faits, peu importe le trimestre d'études, plus de 80 % des étudiant(e)s ne suivent qu'un seul cours dans le cadre de l'entente sur les AEHE.

En termes d'effectif étudiant équivalent au temps plein (EETP), le nombre de 3 531 personnes représente un total de 467 EETP (tableau 3), soit l'équivalent de 0,5 % de l'ensemble des EETP du système universitaire québécois. Les établissements qui se démarquent au niveau des EETP, que ce soit à l'attache ou à l'accueil, sont essentiellement les mêmes que ceux identifiés dans le tableau 1.

■ Cycle et domaine d'études

Le tableau 4 permet de constater que les étudiant(e)s du deuxième cycle sont proportionnellement plus nombreux, comparativement à l'ensemble de la population étudiante universitaire, à bénéficier de l'entente sur les AEHE (35,3 % contre 20 %). Au tableau 5, on observe que, par rapport à l'ensemble de la population étudiante, les étudiant(e)s en sciences appliquées sont plus mobiles.

■ Évolution des inscriptions

Les dernières statistiques disponibles avant l'implantation du formulaire en ligne remontent à l'automne 1993⁴. Comme le démontre le tableau 6, entre l'automne 1993 et l'automne 2003, le nombre d'inscriptions dans le cadre de l'entente sur les AEHE enregistré une hausse de 32 %. Pendant la même période, l'ensemble de la population étudiante universitaire n'augmentait que de 1,9 %.

Entre les automnes 2003 et 2007, le nombre de personnes inscrites dans le cadre des AEHE augmentait encore de 40 % comparativement à seulement 2,8 % pour l'ensemble de la population. Entre 2008 et 2020, la tendance des inscriptions au trimestre d'automne pour les AEHE est plutôt à la baisse, alors qu'on remarque le phénomène inverse pour l'ensemble de la

⁴ Aucune compilation statistique n'a été effectuée de 1994 à 2002.

population. La diminution est particulièrement importante entre les automnes 2019 et 2020 (- 18,6 %), d'autant plus qu'entre ces deux trimestres, l'ensemble de la population universitaire a augmenté de 1,7 %.

Quant au poids relatif des étudiant(e)s bénéficiant de l'entente sur les AEHE en regard de l'ensemble de la population étudiante, on observe une hausse de 1988 à 2007 et, ensuite, une baisse plus ou moins constante entre 2008 et 2020. Après avoir atteint 2 % à l'automne 2007, ce poids était rendu à 1,1 % 13 ans plus tard.

Le graphique 1 permet de visualiser l'évolution du nombre de personnes inscrites selon l'année académique (été, automne, hiver). De 2003-2004 à 2010-2011, ce nombre est en constante progression, passant de 11 600 à près de 15 500. Pendant les quatre années suivantes, ce chiffre va redescendre pour se maintenir à près de 15 000. Par la suite, le nombre d'étudiant(e)s inscrit(e)s va baisser chaque année pour atteindre 11 200 en 2020-2021. En fait, au cours des dix dernières années (2010-2011 à 2020-2021), le nombre d'étudiant(e)s bénéficiant de l'entente sur les AEHE a baissé de 27,7 % alors que, pendant la même période, l'ensemble de la population étudiante universitaire du Québec augmentait d'un peu plus de 10 %.

Le graphique 2 présente le détail de l'évolution selon le trimestre d'études⁵. On y constate, entre autres que, depuis plusieurs années, le trimestre d'hiver est celui qui compte le plus grand nombre de personnes bénéficiant de l'entente sur les AEHE⁶. Pour obtenir des précisions sur l'évolution détaillée par établissement et par trimestre, on peut consulter les données du tableau 7.

Quelles sont les raisons qui pourraient expliquer la baisse du nombre d'étudiant(e)s au cours des dix dernières années ? Une méconnaissance de l'entente sur les AEHE de la part des étudiant(e)s pourrait être un des éléments explicatifs. Mais surtout, l'offre de formation à distance (FAD), de plus en plus présente dans les établissements d'attache, pourrait faire en sorte que les étudiant(e)s soient moins porté(e)s à suivre un cours dans un autre établissement. Le contexte particulier lié à la pandémie de la COVID-19 est venu accélérer de façon importante cette tendance, puisqu'au cours des trimestres d'été 2020, d'automne 2020 et d'hiver 2021, la quasi-totalité des activités était offerte à distance dans les établissements. Avec le retour des étudiant(e)s sur les campus, depuis le trimestre d'automne 2021, l'offre de cours en FAD est certes moins vaste que pendant l'année 2020-2021, mais reste néanmoins supérieure, dans plusieurs établissements, à la période pré-pandémique. Les futures données statistiques permettront de documenter ce retour en présentiel des d'étudiant(e)s sur l'attractivité de l'entente sur les AEHE.

⁵ Précisons que le trimestre d'hiver 2003 a servi de période de transition entre le formulaire sur support papier et le formulaire électronique. Ce n'est qu'à partir de l'été 2003 que le système électronique est devenu le canal unique pour gérer les AEHE. Les compilations statistiques ne sont donc significatives qu'à compter de ce trimestre.

⁶ Au trimestre d'hiver 2008, on constate une baisse importante du nombre de personnes inscrites, attribuable surtout à l'Université TÉLUQ. Il faut se rappeler qu'à l'hiver 2008, les activités de cet établissement ont été perturbées par une grève de ses personnes tutrices qui a duré plus de deux mois. Aux trimestres d'hiver et d'été 2019, les activités à l'Université TÉLUQ ont également été perturbées par une grève de ses personnes tutrices qui, cette fois-ci, a duré plus de cinq mois.

■ Étudiantes et étudiants internationaux⁷

Au cours de l'année 2020-2021, 11 200 étudiant(e)s ont bénéficié de l'entente sur les AEHE. De ce nombre, près de 1 750 personnes provenaient de l'extérieur du pays, soit une proportion de l'ordre de 15 %. Le poids relatif des étudiant(e)s internationaux qui bénéficie de l'entente est très similaire à celui observé au sein de l'ensemble de la population étudiante universitaire du Québec.

Les chiffres du tableau 1 montrent qu'environ les trois quarts des étudiantes et étudiants internationaux bénéficiant de l'entente se concentrent dans quatre établissements d'accueil, tous localisés dans la région de Montréal : UdeM (22,9 %), McGill (21 %), Concordia (16,8 %) et UQAM (15,3 %).

En termes d'effectif étudiant équivalent au temps plein (EETP), les personnes provenant de l'extérieur du pays qui bénéficient de l'entente représentent, en 2020-2021, 242 EETP (tableau 2). Ce nombre relativement limité d'EETP s'explique par le fait que la vaste majorité des étudiant(e)s (plus de 80 %) ne suivent qu'un seul cours dans l'établissement d'accueil.

Comme on peut le voir avec les données du graphique 3, entre 2003-2004 et 2019-2020, le nombre d'étudiantes et étudiants internationaux bénéficiant de l'entente a plus que doublé : 920 à 2 053 personnes. À titre de comparaison, depuis le sommet atteint en 2010-2011, le nombre de citoyen(ne)s canadien(ne)s et de résident(e)s permanent(e)s bénéficiant de l'entente a diminué de près de 24 % jusqu'en 2019-2020. Au cours de l'année suivante, soit l'année pandémique 2020-2021, autant les citoyen(ne)s canadien(ne)s et les résident(e)s permanent(e)s (- 10 %) que les étudiantes et les étudiants internationaux (- 15 %) enregistraient une baisse de leur participation à l'entente sur les AEHE.

Depuis le trimestre d'automne 2019, le MES s'est retiré de toutes les subventions des étudiantes et étudiants internationaux faisant l'objet d'une déréglementation des droits de scolarité. En ne recevant plus de financement de la part du MES, les établissements qui agissent à titre d'accueil pourraient donc être moins enclins à accueillir des étudiant(e)s dans le cadre de cette entente⁸. La baisse des effectifs internationaux observée entre les années 2019-2020 et 2020-2021 pourrait s'expliquer, du moins en partie, par cette situation. Toutefois, comme mentionné plus tôt, le contexte exceptionnel lié à la pandémie est certainement un facteur encore plus déterminant à prendre en compte ici.

CONCLUSION

Au cours des dix-huit dernières années, un peu plus de 154 000 personnes ont bénéficié au moins une fois de l'entente sur les AEHE. En tenant compte de celles qui en ont bénéficié à plus d'une reprise, on

⁷ Une étudiante ou un étudiant international est défini(e) comme étant toute personne qui n'a pas le statut légal de citoyen canadien, de résident permanent ou d'Indien (selon la loi sur les Indiens).

⁸ Rappelons que, pour se prévaloir de l'entente sur les AEHE, l'étudiant(e) doit acquitter ses droits de scolarité à l'établissement d'attache.

compte près de 260 000 inscriptions. Les chiffres sur l'évolution du nombre de personnes inscrites montrent que, malgré la baisse des dernières années, les étudiantes et les étudiants restent nombreux à vouloir tirer profit des avantages offerts par une plus grande mobilité. Après de fortes augmentations, à la suite de l'implantation du formulaire en ligne en 2003, le nombre d'étudiant(e)s inscrit(e)s annuellement a atteint un sommet (15 500) en 2010-2011. Depuis lors, ce nombre a diminué et se situe dix ans plus tard à 11 200. La tendance à la baisse s'est accentuée en 2020-2021 en raison du contexte particulier lié à la pandémie, qui n'était certes pas des plus favorable à la mobilité interuniversitaire des étudiantes et des étudiants.

TABEAU 1
Nombre de personnes inscrites dans le cadre de l'entente sur les autorisations d'études hors établissement,
selon l'établissement d'attache et d'accueil, automne 2020

Établiss. d'attache	Établissement d'accueil																	Total*	%	
	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	HEC	Poly	UdeS	UQAC	UQAM	UQAR	UQTR	UQAT	UQO	ÉNAP	ÉTS	INRS			TÉLUQ
Bishop's								1				2						2	5	0,1%
Concordia	2		2	99	25	17	22	15		28			1					2	185	5,2%
Laval		4		8	29		4	5	1	12	25	3	3	7	1		13	26	137	3,9%
McGill	1	74	2		48	18	9	3		18				17				2	190	5,4%
UdeM		17	29	71		80	91	8	1	140	2	130	1	1		2		24	587	16,6%
HEC		7	2	22	149		8			22					14			1	220	6,2%
Poly		33	6	48	176	14		4		15			1			13		2	300	8,5%
UdeS	1	1	44	3	20	3	10			18	1	4	1			14		44	153	4,3%
UQAC			20		5					36	4	13	3	13	2			30	111	3,1%
UQAM		16	35	13	88	23	2	4			2	2	4	4	1	41	12	318	560	15,9%
UQAR			18		1					12		13	5	15			1	53	111	3,1%
UQTR		1	163		121	2	17	113	3	34	7		2	11		1		144	550	15,6%
UQAT			2	9	5		6	4	2	15	3	18		20	2			6	82	2,3%
UQO			2	36	1				1	17	10	3	3					24	92	2,6%
ÉNAP			1		3	1				13	1								19	0,5%
ÉTS		33	1	42	5	3	26	6		68									165	4,7%
INRS		1	3	4	4		7			21									39	1,1%
TÉLUQ			3		1					14	3	4							25	0,7%
Total	4	187	333	355	681	161	202	163	21	471	57	192	24	88	20	71	26	678	3 531	100,0%
%	0,1%	5,0%	8,9%	9,5%	18,2%	4,3%	5,4%	4,4%	0,6%	12,6%	1,5%	5,1%	0,6%	2,4%	0,5%	1,9%	0,7%	18,2%	100,0%	
Ensemble pop. univ. du Québ.	2 878	39 396	44 470	37 274	45 421	14 888	9 079	24 130	7 080	37 788	6 393	14 652	5 005	6 897	1 840	8 508	731	7 923	314 353	
	0,9%	12,5%	14,1%	11,9%	14,4%	4,7%	2,9%	7,7%	2,3%	12,0%	2,0%	4,7%	1,6%	2,2%	0,6%	2,7%	0,2%	2,5%	100,0%	

* Le nombre total d'inscriptions ne correspond pas à la somme des inscriptions de chacun des établissements, mais bien au nombre total de personnes inscrites dans un ou plusieurs établissements d'accueil.

Sources : système sur les AEHE du BCI et, pour l'ensemble de la population universitaire du Québec, système GDEU du MES. À noter que pour les données du système GDEU, il s'agit de la version du 12 avril 2021 (fermeture de la collecte des données du trimestre d'automne 2020). Toutes les données de l'automne 2020 du système GDEU présentées dans ce document se réfèrent à cette même version.

TABLEAU 2
Nombre de cours dont l'inscription a été confirmée dans le cadre de l'entente sur les autorisations d'études hors établissement,
selon l'établissement d'attache et d'accueil, automne 2020

Établiss. d'attache	Établissement d'accueil																		Total	%
	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	HEC	Poly	UdeS	UQAC	UQAM	UQAR	UQTR	UQAT	UQO	ÉNAP	ÉTS	INRS	TÉLUQ		
Bishop's							1					2						2	5	0,1%
Concordia	5		2	114	27	21	23	15		31			1					2	241	5,2%
Laval		4		8	31		7	8	2	15	25	3	3	7	1		15	27	156	3,4%
McGill	1	79	2		50	24	9	5		18				52				2	242	5,3%
UdeM		19	31	78		101	123	11	1	163	2	314	1	1		2		27	874	19,0%
HEC		7	2	30	174		14			22					19			1	269	5,9%
Poly		36	7	53	201	16		4		15			1			14		2	349	7,6%
UdeS	1	1	54	4	21	3	13			20	1	7	1			14		64	204	4,4%
UQAC			22		7					46	4	13	3	13	2			39	149	3,2%
UQAM		17	37	16	107	27	2	6			2	2	5	11	1	57	13	399	702	15,3%
UQAR			19		4					21		13	5	24			1	60	147	3,2%
UQTR		1	168		124	2	18	113	3	49	8		3	12		1		164	666	14,5%
UQAT			2	23	5		6	4	2	17	3	18		35	2			7	124	2,7%
UQO			2	91	1				1	33	10	3	3					27	171	3,7%
ÉNAP			2		3	1			13	1									20	0,4%
ÉTS		36	1	45	5	3	26	6		73									195	4,2%
INRS		2	5	7	4		7			21									46	1,0%
TÉLUQ			4		2					25	3	4							38	0,8%
Total	7	202	360	469	766	198	248	173	22	570	58	379	26	155	25	88	29	823	4 598	100,0%
%	0,2%	4,4%	7,8%	10,2%	16,7%	4,3%	5,4%	3,8%	0,5%	12,4%	1,3%	8,2%	0,6%	3,4%	0,5%	1,9%	0,6%	17,9%	100,0%	

Source : système sur les AEHE du BCI.

TABLEAU 3
Nombre d'EETP dans le cadre de l'entente sur les autorisations d'études hors établissement,
selon l'établissement d'attache et d'accueil, automne 2020

Établiss. d'attache	Établissement d'accueil																		Total	%
	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	HEC	Poly	UdeS	UQAC	UQAM	UQAR	UQTR	UQAT	UQO	ÉNAP	ÉTS	INRS	TÉLUQ		
Bishop's								0,1				0,2						0,2	0,5	0,1%
Concordia	0,5		0,2	12,3	2,9	2,1	2,3	1,5		3,3			0,1					0,2	25,4	5,4%
Laval		0,5		1,0	2,7		0,7	0,5	0,2	1,5	2,5	0,3	0,3	0,7	0,1		1,2	2,7	14,9	3,2%
McGill	0,1	8,9	0,2		6,1	2,4	0,9	0,4		1,9				5,1				0,2	26,2	5,6%
UdeM		1,9	2,7	8,5		10,1	10,1	1,0	0,1	16,6	0,2	34,6	0,1	0,1		0,2		2,6	88,8	19,0%
HEC		0,7	0,2	3,0	17,4		1,4			2,2					1,9			0,1	26,9	5,8%
Poly		4,7	0,6	6,2	20,1	1,6		0,4		1,4			0,1		1,4			0,2	36,8	7,9%
UdeS	0,1	0,1	5,3	0,4	2,1	0,3	1,3			2,0	0,1	0,7	0,1		1,5			6,5	20,6	4,4%
UQAC			1,5		0,7					4,5	0,4	1,3	0,3	1,4	0,2			3,9	14,2	3,0%
UQAM		1,9	3,7	1,7	10,8	2,6	0,2	0,6			0,2	0,2	0,5	1,1	0,1	5,7	1,3	39,7	70,4	15,1%
UQAR			2,1		0,3					1,7		1,3	0,5	2,4			0,1	5,9	14,3	3,1%
UQTR		0,1	16,8		14,8	0,2	1,8	11,3	0,3	4,4	0,7		0,3	0,8		0,0		16,4	67,9	14,5%
UQAT			0,2	2,5	0,5		0,5	0,4	0,2	2,0	0,3	1,8		3,1	0,2			0,7	12,5	2,7%
UQO			0,2	10,4	0,1				0,1	2,4	0,7	0,3	0,2					2,7	17,1	3,7%
ÉNAP			0,2		0,3	0,1			1,3	0,1									2,0	0,4%
ÉTS		4,8	0,1	5,1	0,5	0,3	2,6	0,6		7,3									21,3	4,6%
INRS		0,2	0,5	0,7	0,4		0,8			1,0					0,9				3,6	0,8%
TÉLUQ			0,4		0,2					2,3	0,3	0,4							3,6	0,8%
Total	0,7	23,9	35,0	51,9	79,9	19,7	22,6	16,8	2,2	54,6	5,4	41,1	2,5	14,6	2,5	8,9	2,6	82,1	467,0	100,0%
%	0,1%	5,1%	7,5%	11,1%	17,1%	4,2%	4,8%	3,6%	0,5%	11,7%	1,2%	8,8%	0,5%	3,1%	0,5%	1,9%	0,6%	17,6%	100,0%	
Ensemble																				
pop. univ.	1 020	11 163	14 273	11 969	16 350	4 026	3 066	8 197	1 686	10 946	1 731	4 370	1 060	2 232	251	2 853	137	1 351	96 681	
du Qué.	1,1%	11,5%	14,8%	12,4%	16,9%	4,2%	3,2%	8,5%	1,7%	11,3%	1,8%	4,5%	1,1%	2,3%	0,3%	3,0%	0,1%	1,4%	100,0%	

Sources : système sur les AEHE du BCI et système GDEU du MES.

TABLEAU 4
Nombre de personnes inscrites dans le cadre de l'entente
sur les autorisations d'études hors établissement, selon
l'établissement d'attache et le cycle d'études, automne 2020

Établissement d'attache	Cycle d'études			Total	%
	Premier	Deuxième	Troisième		
Bishop's	5			5	0,1%
Concordia	56	69	60	185	5,2%
Laval	73	52	12	137	3,9%
McGill	69	58	63	190	5,4%
UdeM	289	229	69	587	16,6%
HEC	28	162	30	220	6,2%
Poly	83	117	100	300	8,5%
UdeS	87	58	8	153	4,3%
UQAC	67	31	13	111	3,1%
UQAM	383	140	37	560	15,9%
UQAR	65	35	11	111	3,1%
UQTR	472	57	21	550	15,6%
UQAT	26	33	23	82	2,3%
UQO	32	50	10	92	2,6%
ÉNAP		18	1	19	0,5%
ÉTS	12	125	28	165	4,7%
INRS		12	27	39	1,1%
TÉLUQ	18	1	6	25	0,7%
Total	1 765	1 247	519	3 531	100,0%
%	50,0%	35,3%	14,7%	100,0%	
Ensemble de la population universitaire du Québec	232 820	62 898	18 635	314 353	
	74,1%	20,0%	5,9%	100,0%	

Sources : système sur les AEHE du BCI et système GDEU du MES.

TABLEAU 5
Nombre de personnes inscrites dans le cadre de l'entente sur les autorisations d'études hors établissement,
selon le domaine et le cycle d'études à l'établissement d'attache, automne 2020

Domaine d'études	Cycle d'études			Total	%	Ens. de la population universitaire du Québec	
	Premier	Deuxième	Troisième				
Sciences de la santé	177	230	3	410	11,6%	33 701	10,7%
Sciences pures	69	100	78	247	7,0%	15 272	4,9%
Sciences appliquées	161	392	204	757	21,4%	55 726	17,7%
Sciences humaines	285	85	49	419	11,9%	57 483	18,3%
Lettres	71	9	5	85	2,4%	9 345	3,0%
Droit	22	87		109	3,1%	7 529	2,4%
Sciences de l'éducation	161	19		180	5,1%	26 612	8,5%
Sciences de l'administration	582	148	73	803	22,7%	73 780	23,5%
Arts	29	5	16	50	1,4%	10 550	3,4%
Plurisectoriel	43	62	14	119	3,4%	7 555	2,4%
Non classifiés*	167	110	77	354	10,0%	16 800	5,3%
Total	1 767	1 247	519	3 531	100,1%	314 353	100,0%
%	50,0%	35,3%	14,7%	100,1%			

*Dans les données du système du GDEU, les programmes non classifiés se réfèrent principalement aux études libres, aux programmes préparatoires de premier, deuxième ou troisième cycle et aux programmes en attente d'être classifiés par le MES. Pour le système sur les AEHE, ces données se réfèrent surtout à des programmes qui, pour une raison technique, n'ont pas encore fait l'objet d'une classification.

Sources : système sur les AEHE du BCI et système GDEU du MES.

TABLEAU 6
Évolution du nombre de personnes inscrites dans le cadre
de l'entente sur les autorisations d'études hors établissement
et dans l'ensemble de la population universitaire du Québec,
automne 1988 à automne 2020

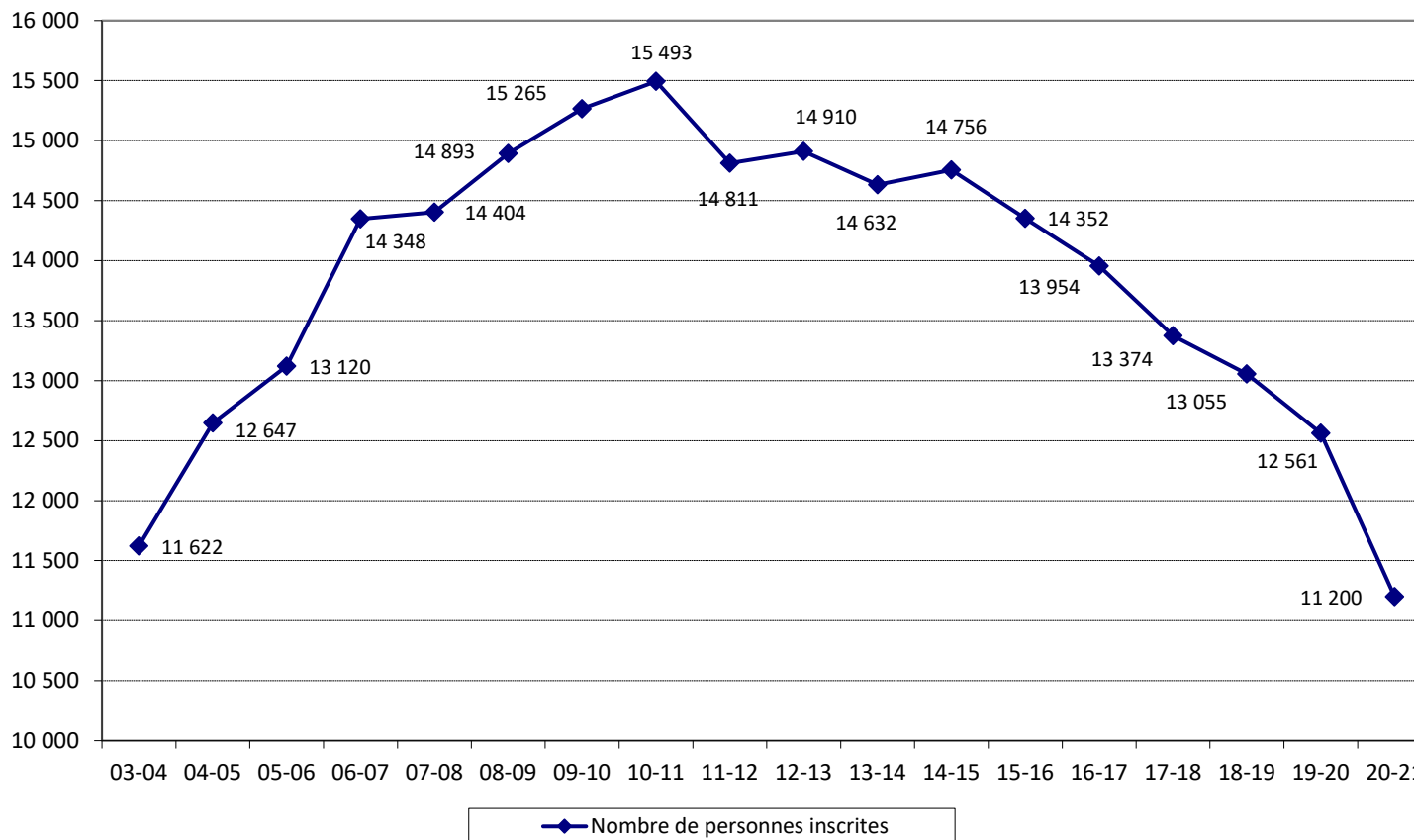
Automne	AEHE		Ens. population universitaire		Part des AEHE dans ens. pop.
	Étudiants inscrits (a)	Variation (b)	Étudiants inscrits	Variation (b)	
1988	1 985	s.o.	238 093	s.o.	0,8%
1989	2 061	3,8%	242 253	1,7%	0,9%
1990	2 128	3,3%	243 142	0,4%	0,9%
1991	2 350	10,4%	246 814	1,5%	1,0%
1992	2 664	13,4%	254 228	3,0%	1,0%
1993	2 894	8,6%	251 083	-1,2%	1,2%
2003	3 819	32,0%	255 853	1,9%	1,5%
2004	4 324	13,2%	259 046	1,2%	1,7%
2005	4 638	7,3%	261 467	0,9%	1,8%
2006	5 084	9,6%	262 137	0,3%	1,9%
2007	5 364	5,5%	263 110	0,4%	2,0%
2008	5 065	-5,6%	264 028	0,3%	1,9%
2009	5 045	-0,4%	272 011	3,0%	1,9%
2010	5 049	0,1%	281 951	3,7%	1,8%
2011	4 882	-3,3%	288 866	2,5%	1,7%
2012	4 615	-5,5%	294 910	2,1%	1,6%
2013	4 474	-3,1%	302 105	2,4%	1,5%
2014	4 710	5,3%	308 356	2,1%	1,5%
2015	4 608	-2,2%	308 556	0,1%	1,5%
2016	4 541	-1,5%	310 030	0,5%	1,5%
2017	4 247	-6,5%	313 549	1,1%	1,4%
2018	4 322	1,8%	309 864	-1,2%	1,4%
2019	4 338	0,4%	309 004	-0,3%	1,4%
2020	3 531	-18,6%	314 353	1,7%	1,1%

(a) Si l'on compare ces données avec celles qui ont déjà fait l'objet d'une publication, il peut y avoir parfois de très légères différences, en raison notamment de mises à jour. Notons toutefois que les chiffres de 2017, 2018 et 2019 sont un peu plus élevés dans le présent tableau car, pour une raison technique, les étudiants inscrits à des stages optionnels en médecine (MD) au 1er cycle n'avaient pas été comptabilisés dans les publications antérieures. Cette remarque s'applique également pour les données présentées dans les autres tableaux et graphiques du présent document.

(b) Il s'agit d'un taux de variation annuelle, sauf entre les automnes 1993 et 2003 où le taux de variation est calculé sur dix ans.

Sources : système sur les AEHE du BCI et système GDEU du MES.

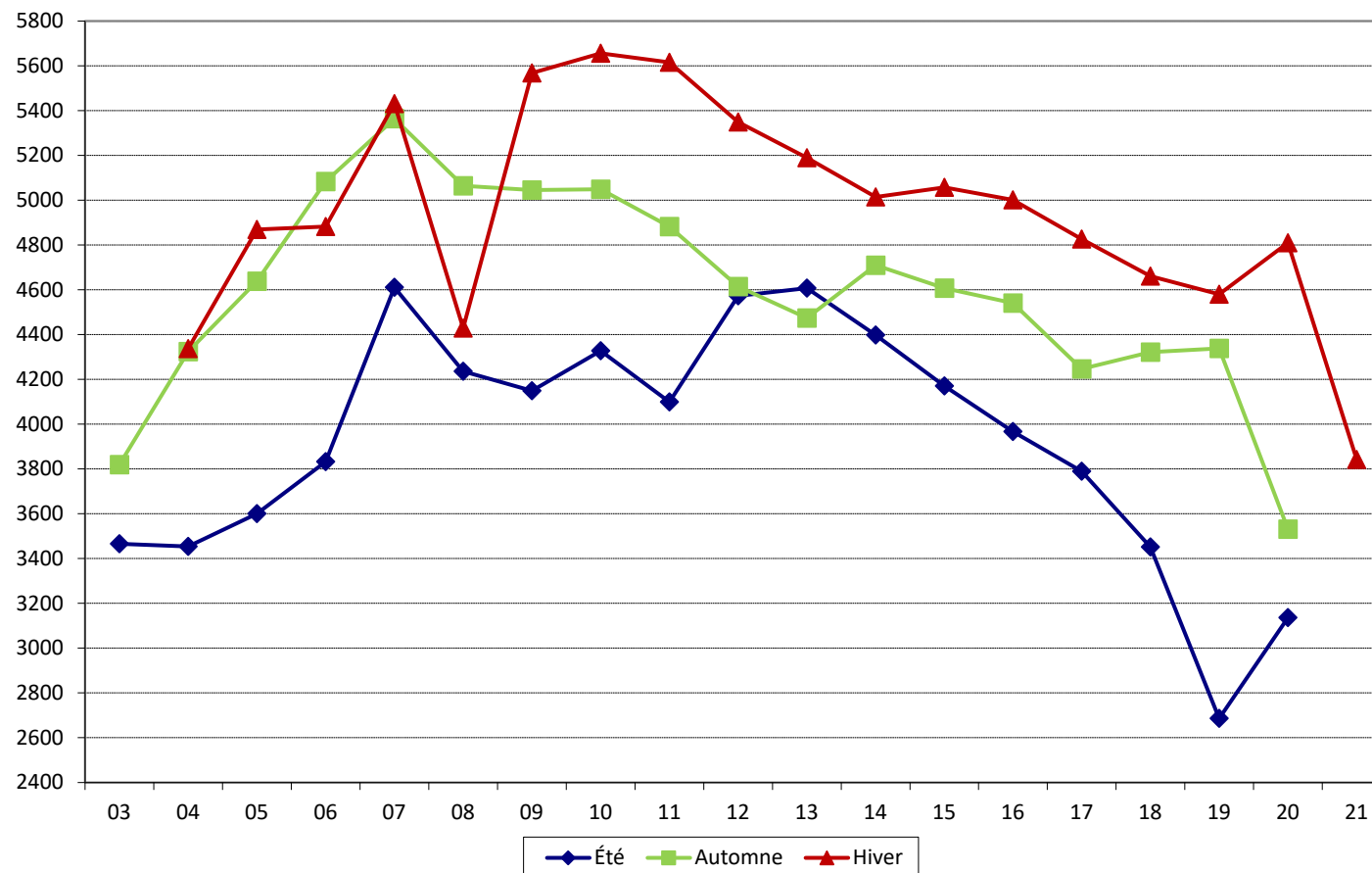
Graphique 1
Évolution du nombre de personnes inscrites¹ dans le cadre de l'entente
sur les autorisations d'études hors établissement,
années 2003-2004 à 2020-2021



1. Incluant les résident(e)s en médecine (à compter de l'année 2008-2009 (voir tableau 8 pour des précisions sur ces données)). À noter que les personnes s'étant inscrites à plus d'un trimestre au cours d'une année académique (été, automne et hiver) sont comptabilisées plus d'une fois dans le total de cette même année.

Source : système sur les AEHE du BCI.

Graphique 2
Évolution du nombre de personnes inscrites dans le cadre de l'entente sur les autorisations
d'études hors établissement selon le trimestre,
été 2003 à hiver 2021



Source : système sur les AEHE du BCI.

TABLEAU 7 (partie 1)
Nombre de personnes inscrites dans le cadre
de l'entente sur les autorisations d'études hors établissement,
selon l'établissement d'accueil et le trimestre, été 2003 à hiver 2021

Établiss. d'accueil	Trimestre d'été																	
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Bishop's	15	7	12	3	5	11	14	15	10	36	10	8		4	5	3	2	2
Concordia	192	206	206	197	220	239	320	355	271	340	362	315	283	328	232	169	191	192
Laval	128	148	197	146	130	178	169	183	209	233	281	227	169	202	218	205	332	200
McGill	291	253	227	186	208	200	158	213	144	174	164	153	182	154	128	162	159	92
UdeM	407	504	535	515	549	473	503	610	596	501	521	578	572	499	505	442	535	396
HEC	114	105	142	87	159	140	165	131	134	148	131	126	88	104	84	57	80	55
Poly	32	36	35	26	22	37	30	32	40	44	50	44	50	52	27	49	75	44
UdeS	85	91	87	31	48	31	19	37	64	22	60	90	57	94	99	110	113	100
UQAC	41	27	24	10	91	52	91	89	94	125	55	30	31	61	34	9	5	26
UQAM	237	205	182	242	284	210	208	272	244	105	192	183	208	177	214	219	156	124
UQAR	23	19	48	38	23	23	28	27	15	34	62	64	58	27	44	60	26	12
UQTR	29	20	44	49	48	98	128	103	100	159	142	151	139	166	149	130	154	92
UQAT	4	12	9	7	19	21	27	20	51	29	47	56	61	59	54	32	54	21
UQO	12	14	15	12	32	22	31	21	23		14	19	15	36	23	18	22	36
ÉNAP	24	7	7	6	9	6	7	5	28	17	11	21	20	7	7	14	21	2
ÉTS	114	113	98	108	82	80	92	86	86	81	93	97	98	98	79	83	70	70
INRS		1	1	1	1	12	8	6	12	2	12	9	34	14	18	13	13	16
TÉLUQ	1 804	1 778	1 877	2 262	2 801	2 482	2 221	2 206	2 081	2 625	2 499	2 317	2 176	1 955	1 916	1 738	753	1 738
Total (a)	3 466	3 454	3 600	3 833	4 611	4 236	4 149	4 328	4 099	4 573	4 607	4 398	4 170	3 967	3 790	3 452	2 686	3 136

(a) Réfère au nombre d'individus uniques qui ont bénéficié de l'entente sur les AEHE à un trimestre donné. À noter que le total est inférieur à la somme des éléments de la colonne puisque certaines personnes se sont inscrites dans plus d'un établissement d'accueil au même trimestre.

TABLEAU 7 (partie 2)
Nombre de personnes inscrites dans le cadre
de l'entente sur les autorisations d'études hors établissement,
selon l'établissement d'accueil et le trimestre, été 2003 à hiver 2021

Établiss. d'accueil	Trimestre d'automne																	
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Bishop's	15	13	24	10	15	7	13	12	2	7	4	2	5	3	1	6	4	4
Concordia	165	194	185	200	183	200	245	262	246	236	240	278	251	221	259	215	220	187
Laval	242	338	240	295	322	372	310	353	338	269	260	307	274	268	279	283	308	333
McGill	249	271	302	276	327	294	370	297	302	304	305	278	351	386	400	391	391	355
UdeM	871	903	1 063	1 321	1 202	1 140	1 219	1 278	1 127	934	948	866	884	900	757	758	877	681
HEC	113	171	196	202	222	284	214	197	218	182	184	195	200	240	150	168	162	161
Poly	102	107	145	154	167	185	180	167	176	158	166	200	183	199	188	165	196	202
UdeS	143	201	148	165	189	154	146	116	131	142	162	164	137	156	167	217	166	163
UQAC	45	154	164	148	168	35	69	42	109	61	22	96	41	18	28	27	19	21
UQAM	476	433	496	574	537	532	560	497	522	527	441	430	452	442	382	470	457	471
UQAR	53	61	54	47	49	51	34	47	47	52	55	37	45	32	21	61	59	57
UQTR	41	70	60	69	77	84	121	111	113	99	157	181	170	198	189	185	202	192
UQAT	37	23	24	19	18	41	45	43	26	41	39	39	17	22	18	66	52	24
UQO	34	34	37	46	42	25	58	57	49	37	35	78	58	44	57	83	73	88
ÉNAP	11	11	8	12	13	7	9	3	15	6	25	26	6	2	16	5	19	20
ÉTS	80	66	80	69	113	87	67	87	62	88	109	106	118	96	112	98	75	71
INRS	8	17	9	6	8	51	31	33	28	26	26	41	39	36	41	35	25	26
TÉLUQ	1 229	1 364	1 505	1 763	1 959	1 756	1 571	1 613	1 534	1 615	1 501	1 558	1 551	1 463	1 368	1 327	1 243	678
Total (a)	3 819	4 324	4 638	5 084	5 364	5 065	5 045	5 049	4 882	4 615	4 474	4 710	4 608	4 541	4 247	4 322	4 338	3 531

(a) Réfère au nombre d'individus uniques qui ont bénéficié de l'entente sur les AEHE à un trimestre donné. À noter que le total est inférieur à la somme des éléments de la colonne puisque certaines personnes se sont inscrites dans plus d'un établissement d'accueil au même trimestre.

TABLEAU 7 (partie 3)
Nombre de personnes inscrites dans le cadre
de l'entente sur les autorisations d'études hors établissement,
selon l'établissement d'accueil et le trimestre, été 2003 à hiver 2021

Établiss. d'accueil	Trimestre d'hiver																		Total inscr. (b)		Total pers. (c)
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	N	%	
Bishop's	9	8	5	6	12	7	7	8	7	4	4	6	6	11	6	8	5	12	440	0,2%	385
Concordia	187	183	164	216	208	243	239	283	240	292	261	250	248	244	233	251	261	198	12 806	5,1%	10 534
Laval	234	359	265	298	345	435	348	238	304	324	302	280	375	363	423	408	486	329	15 062	6,0%	12 941
McGill	291	403	349	366	364	410	448	454	432	382	405	369	406	424	418	493	471	321	16 303	6,5%	12 295
UdeM	887	1 012	971	1 114	1 162	1 212	1 235	1 259	1 086	953	841	901	913	821	785	787	880	816	44 605	17,7%	30 682
HEC	195	206	250	241	267	267	275	311	284	239	254	228	241	238	216	163	199	171	9 754	3,9%	6 844
Poly	139	116	153	130	116	133	150	147	141	149	138	184	179	171	184	195	182	241	6 613	2,6%	4 918
UdeS	173	196	149	120	223	272	201	222	198	186	207	151	228	200	211	311	255	321	7 929	3,2%	7 249
UQAC	35	190	212	209	184	139	195	75	19	47	54	30	35	40	31	52	19	32	3 760	1,5%	2 096
UQAM	464	459	478	532	448	483	519	521	549	455	453	465	440	368	368	388	383	332	20 466	8,1%	14 779
UQAR	49	43	79	54	77	82	68	70	77	79	66	80	53	50	93	133	103	146	2 895	1,2%	2 227
UQTR	50	76	53	95	64	88	118	146	154	147	144	152	189	211	164	148	193	189	6 601	2,6%	4 328
UQAT	19	16	11	22	32	49	49	49	56	47	86	52	31	23	29	27	61	48	1 884	0,7%	1 509
UQO	35	39	46	42	34	47	48	58	51	58	87	96	88	75	51	84	71	116	2 426	1,0%	1 445
ÉNAP	16	11	7	7	7	15	14	6	7	36	21	18	8	7	4	12	15	36	680	0,3%	509
ÉTS	82	88	118	115	87	74	81	97	112	98	110	101	101	89	81	76	130	76	4 928	2,0%	3 601
INRS	14	13	16	9	41	37	31	18	26	29	39	31	60	38	29	12	31	24	1 157	0,5%	868
TÉLUQ	1 572	1 624	1 716	2 047	1 051	1 905	1 880	1 883	1 825	1 865	1 770	1 879	1 695	1 682	1 612	1 322	1 424	743	93 322	37,1%	63 294
Total (a)	4 337	4 869	4 882	5 431	4 429	5 568	5 656	5 616	5 349	5 190	5 014	5 057	5 001	4 826	4 661	4 580	4 810	3 842	251 631	100,0%	154 431 (d)

- (a) Réfère au nombre d'individus uniques qui ont bénéficié de l'entente sur les AEHE à un trimestre donné. À noter que le total est inférieur à la somme des éléments de la colonne puisque certaines personnes se sont inscrites dans plus d'un établissement d'accueil au même trimestre.
- (b) Réfère à la somme des inscriptions de chacun des trimestres (été, automne et hiver). Les personnes s'étant inscrites à plus d'un trimestre sont ainsi comptabilisées plus d'une fois dans le total. Si on additionne ce total (251 631) avec celui des résident(e)s en médecine (7 910, voir tableau 8), on arrive alors au total global de 259 541 inscriptions.
- (c) Réfère au nombre de personnes uniques (incluant les médecins résidents) qui ont choisi cet établissement d'accueil. Le total est inférieur à la somme des éléments de la ligne puisque certaines personnes se sont inscrites dans le même établissement d'accueil à plus d'un trimestre.
- (d) Réfère au nombre de personnes uniques (incluant les médecins résidents) qui ont bénéficié de l'entente sur les AEHE à un moment ou un autre. À noter que le total est inférieur à la somme des éléments de la ligne puisque certaines personnes en ont bénéficié à plus d'un trimestre. De la même manière, le total est inférieur à la somme des éléments de la colonne étant donné que certaines personnes se sont inscrites à plus d'un établissement d'accueil.

Source : système sur les AEHE du BCI.

TABLEAU 8
Nombre de résident(e)s en médecine inscrits (pour stages) dans le cadre de l'entente sur les autorisations d'études hors établissement,
selon l'établissement d'accueil et le trimestre, années 2008-2009 à 2020-2021

Établiss. d'accueil	Années d'études (b)													Total inscr. (c)		Total pers. (d)
	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21	N	%	
Laval	6	60	96	80	92	86	96	93	105	127	137	176	147	1 301	16,4%	1 093
McGill	2	121	132	126	153	143	173	171	205	225	217	189	147	2 004	25,3%	1 687
UdeM	13	220	258	281	291	310	318	312	294	319	342	362	383	3 703	46,8%	2 794
UdeS	5	55	61	49	70	56	59	61	90	92	96	97	111	902	11,4%	824
Total (a)	24	415	498	480	532	535	590	566	616	675	700	726	686	7 910	100,0%	5 095 (e)

- (a) Réfère au nombre d'individus uniques qui ont bénéficié de l'entente sur les AEHE à une année donnée. À noter que le total est inférieur à la somme des éléments de la colonne puisque certaines personnes se sont inscrites dans plus d'un établissement d'accueil au cours de la même année.
- (b) Au cours de l'année 2008-2009, seulement quelques résident(e)s en médecine ont utilisé le système des AEHE pour procéder à l'inscription de leurs stages. C'est à compter de l'année 2009-2010 que tous les résident(e)s en médecine ont utilisé le système des AEHE.
- (c) Réfère à la somme des inscriptions de chacune des années. Les personnes s'étant inscrites à plus d'une année sont ainsi comptabilisées plus d'une fois dans le total.
- (d) Réfère au nombre de personnes uniques qui ont choisi cet établissement d'accueil. Le total est inférieur à la somme des éléments de la ligne puisque certaines personnes se sont inscrites dans le même établissement d'accueil à plus d'une année.
- (e) Réfère au nombre de personnes uniques qui ont bénéficié de l'entente sur les AEHE à un moment ou un autre. À noter que le total est inférieur à la somme des éléments de la ligne puisque certaines personnes en ont bénéficié à plus d'une année. De la même manière, le total est inférieur à la somme des éléments de la colonne étant donné que certaines personnes se sont inscrites à plus d'un établissement d'accueil.

Source : système sur les AEHE du BCI.

Tableau 9
Nombre de personnes inscrites dans le cadre de l'entente sur les autorisations d'études hors établissements,
selon le statut légal au Canada et l'établissement d'accueil, 2020-2021¹

Statut légal au Canada	Établissement d'accueil																		Total ²	%	
	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	HEC	Poly	UdeS	UQAC	UQAM	UQAR	UQTR	UQAT	UQO	ÉNAP	ÉTS	INRS	TÉLUQ			
Cit. canadien(ne)s et résid. permanent(e)s³	N	14	283	959	547	1877	266	287	659	74	660	212	464	86	228	54	141	46	3 157	9 449	84,4%
	%	0,1%	3,0%	10,1%	5,8%	19,9%	2,8%	3,0%	7,0%	0,8%	7,0%	2,2%	4,9%	0,9%	2,4%	0,6%	1,5%	0,5%	33,4%	100,0%	
Étudiantes et étud. internationaux	N	4	294	52	368	401	121	200	36	5	268	3	9	7	12	4	76	20	2	1 751	15,6%
	%	0,2%	16,8%	3,0%	21,0%	22,9%	6,9%	11,4%	2,1%	0,3%	15,3%	0,2%	0,5%	0,4%	0,7%	0,2%	4,3%	1,1%	0,1%	100,0%	
Total	N	18	577	1 011	915	2 278	387	487	695	79	928	215	473	93	240	58	217	66	3 159	11 200	100,0%
	%	0,2%	5,2%	9,0%	8,2%	20,3%	3,5%	4,3%	6,2%	0,7%	8,3%	1,9%	4,2%	0,8%	2,1%	0,5%	1,9%	0,6%	28,2%	100,0%	

1. Réfère à la somme des inscriptions de chacun des trimestres : été 2020, automne 2020 et hiver 2021 (incluant les résident(e)s en médecine).

2. Le nombre total d'inscriptions ne correspond pas à la somme des inscriptions de chacun des établissements, mais bien au nombre total de personnes inscrites dans un ou plusieurs établissements d'accueil. À noter toutefois que les personnes s'étant inscrites à plus d'un trimestre au cours de l'année 2020-2021 sont comptabilisées plus d'une fois dans le total.

3. Incluant les Indiens, selon la Loi sur les Indiens (cette remarque s'applique pour l'ensemble du document).

Source : système sur les AEHE du BCI.

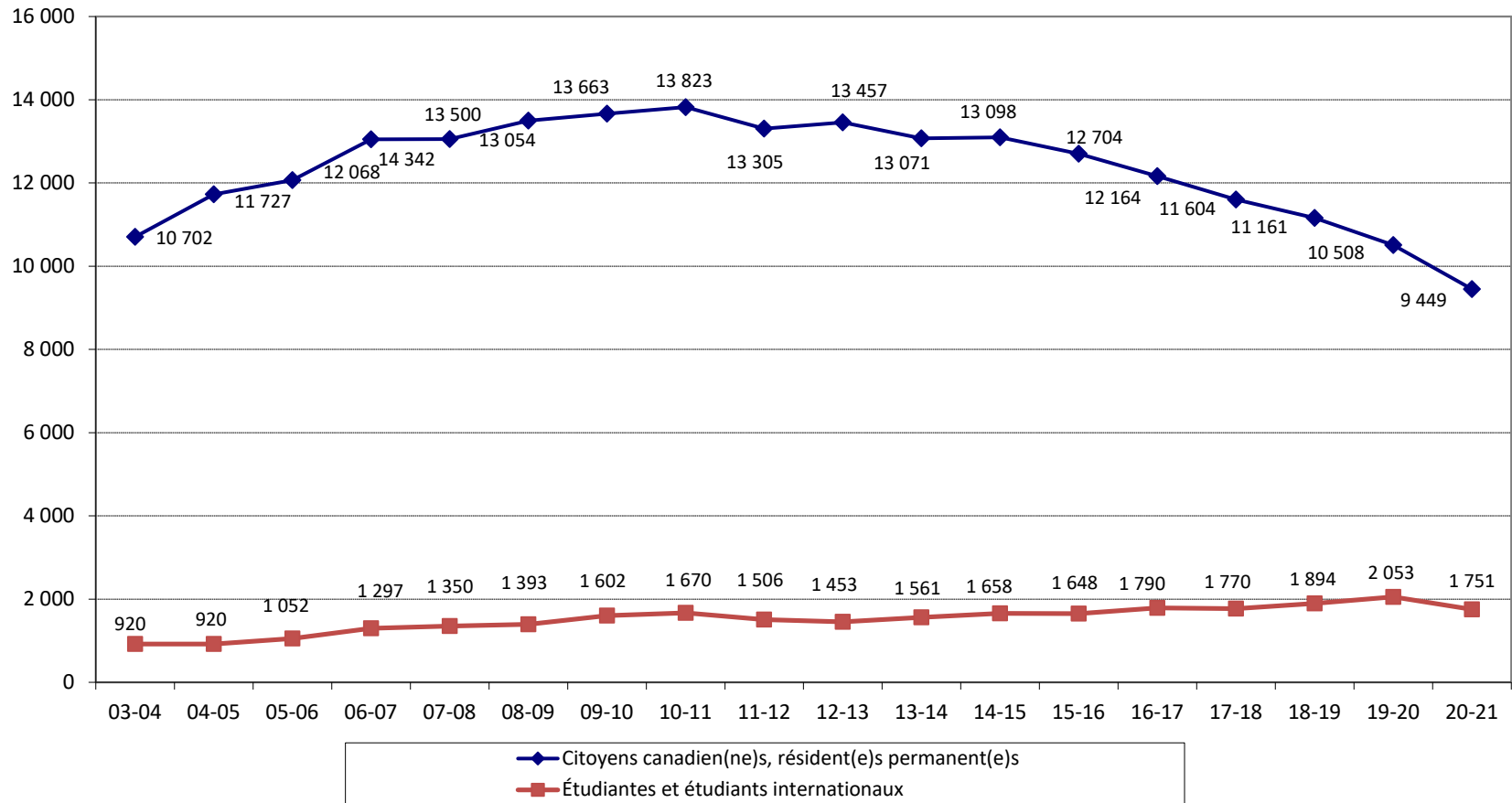
Tableau 10
Nombre d'EETP dans le cadre de l'entente sur les autorisations d'études hors établissements,
selon le statut légal au Canada et l'établissement d'accueil, 2020-2021¹

Statut légal au Canada	Établissement d'accueil																		Total	%	
	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	HEC	Poly	UdeS	UQAC	UQAM	UQAR	UQTR	UQAT	UQO	ÉNAP	ÉTS	INRS	TÉLUQ			
Cit. canadien(ne)s et résid. permanent(e)s	N	2,9	34,4	118,7	91,1	281,1	30,6	34,9	74,3	7,5	75,3	21,0	84,4	9,4	31,0	7,0	17,1	4,8	384,1	1 309,6	84,4%
	%	0,2%	2,6%	9,1%	7,0%	21,5%	2,3%	2,7%	5,7%	0,6%	5,8%	1,6%	6,4%	0,7%	2,4%	0,5%	1,3%	0,4%	29,3%	100,0%	
Étudiantes et étud. internationaux	N	1,1	40,0	5,7	51,1	59,6	14,4	20,6	3,7	0,7	29,3	0,3	1,0	0,7	1,5	0,5	9,3	2,4	0,2	242,0	15,6%
	%	0,5%	16,5%	2,3%	21,1%	24,6%	6,0%	8,5%	1,5%	0,3%	12,1%	0,1%	0,4%	0,3%	0,6%	0,2%	3,8%	1,0%	0,1%	100,0%	
Total	N	4,0	74,4	124,3	142,2	340,6	45,0	55,5	77,9	8,2	104,6	21,3	85,4	10,1	32,5	7,5	26,4	7,2	384,3	1 551,7	100,0%
	%	0,3%	4,8%	8,0%	9,2%	22,0%	2,9%	3,6%	5,0%	0,5%	6,7%	1,4%	5,5%	0,7%	2,1%	0,5%	1,7%	0,5%	24,8%	100,0%	

1. Réfère à la somme des EETP de chacun des trimestres : été 2020, automne 2020 et hiver 2021 (incluant les résident(e)s en médecine).

Source : système sur les AEHE du BCI.

Graphique 3
Évolution du nombre de personnes inscrites¹ dans le cadre de l'entente
sur les autorisations d'études hors établissement, selon le statut légal au Canada,
années 2003-2004 à 2020-2021



1. Incluant les résident(e)s en médecine (à compter de l'année 2008-2009). À noter que les personnes s'étant inscrites à plus d'un trimestre au cours d'une année académique (été, automne et hiver) sont comptabilisées plus d'une fois dans le total de cette même année.

Source : système sur les AEHE du BCI.

┌ ┐
BCI ┘